

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026123

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/06/2026

Objet : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR ET DE L ORGANIGRAMME ANNEXE 12.1

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 06/07/2026

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2026=123 Mise _ jour r_glement int_rieur et organigramme Annexe 12.1.pdf

Annexes :

1 - Annexe 2026-123.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20260629-2026123-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/07/2026

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	0
QUORUM	3

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, au jour du vingt-neuf juin à quatorze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 22 juin 2026.

Étaient présents : HEBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, LLORCA Jean-Louis, POUMIROL Emilienne

Étaient excusés :

OBJET : Mise à jour du règlement intérieur et de l'organigramme Annexe 12.1

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.1424-29 et L.1424-30 ;

Vu le règlement intérieur du SDIS 31 adopté le 18 mars 2019 avec une volonté de mise à jour régulière ;

Vu l'avis favorable émis à l'unanimité par les représentants de l'administration lors du comité social territorial en séance du 25 juin 2026 ;

Vu l'avis émis par les représentants du personnel lors du comité social territorial en séance du 25 juin 2026 : 2 avis favorables des représentants du syndicat Force ouvrière et Avenir secours, 2 abstentions du syndicat CGT et syndicat Autonome ;

Considérant que :

- Établissement de référence, agile et innovant, le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne a décidé depuis plusieurs années de réviser régulièrement tous ses documents structurants.
- Dans ce cadre, ce rapport présente la révision de l'ensemble de l'organigramme dont la dernière mise à jour date de mars 2024.
- Cette évolution de version de l'annexe 12.1 du règlement intérieur permet, non seulement de prendre en compte les modifications du groupement des systèmes d'information et de communication exposées en anticipation au bureau du 16 mars 2026, mais également de présenter une évolution de l'organisation de la sous-direction santé, ainsi que la création d'une sous-direction transformations et résilience. Ce rapport permet également des mises à jour plus ponctuelles.

Ainsi, le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne sera désormais composé de 4 sous-directions :

- La sous-direction métier,
- La sous-direction ressources et moyens,

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **06 JUL. 2026**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

- La sous-direction transformations et résilience,
- La sous-direction santé et bien-être en activité.

1) Évolution des entités rattachées à la direction

La bascule de notre système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle vers le nouveau logiciel national Nexsis étant effective depuis le 4 juin 2026, il est décidé de clôturer la mission migration des outils opérationnels.

De plus, il est proposé de faire glisser la mission accompagnement des managers et innovation vers la nouvelle sous-direction transformations et résilience.

Ainsi, les entités rattachées à direction seront les suivantes :

- Groupement volontariat et citoyenneté au vu de l'enjeu majeur pour le service que représentent les missions de ce groupement et tout particulièrement le développement, la reconnaissance et pérennisation de cet engagement citoyen,
- Service secrétariat et affaires générales,
- Service des affaires juridiques,
- Service communication.

2) Création de la sous-direction transformations et résilience

Le service doit aujourd'hui monter en compétence dans la démarche de l'évaluation de la performance de l'établissement et dans l'accompagnement des transformations. Cette démarche est devenue indispensable pour garantir le maximum d'efficacité de notre organisation. Cette ambition passe également par l'amélioration de notre capacité à développer notre innovation et à aller chercher des nouveaux financements. Nous devons également améliorer notre résilience, pour faire face aux difficultés de notre monde volatile, incertain, complexe et ambigu et aux nombreuses crises qui en découlent et qui vont impacter le SDIS31.

Cette sous-direction sera composée du :

- Groupement accompagnement des transformations, qui sera constitué de la mission performance globale, la mission accompagnement des équipes et des managers et la mission développement durable. Ces trois missions constituent le socle de la performance de notre organisation,
- De la mission innovation et résilience, qui aura comme objectifs de travailler au plus proche de l'ensemble des agents de l'établissement, pour identifier les projets innovants et les développer. Elle assurera à la fois le suivi de tous nos projets innovants, ainsi que le lien avec le monde universitaire et économique, afin de trouver des partenariats efficaces pour notre organisation. Cette mission analysera également les vulnérabilités de l'établissement, afin de préparer et de planifier la continuité de notre organisation face aux risques et menaces.

3) Évolution de la sous-direction santé et bien-être en activité

Cette sous-direction a comme missions principales d'assurer la sécurité individuelle et collective des agents, le suivi des victimes et de donner les moyens matériels pour y arriver.

Elle est composée :

- Du médecin-chef
- Du médecin-chef adjoint
- De deux médecins référents « formation et SSUAP / AMU » et « santé et SSO », qui sont directement rattachés à la chefferie, sans rôle de management direct au sein de la sous-direction. Ces deux agents apporteront leurs connaissances et leurs compétences médicales aux différents groupements de la sous-direction santé et bien-être en activité et des autres sous-directions.

Le groupement secours médical sera désormais constitué des unités « d'appui santé aux opérations » et « d'appui santé aux formations ».

4) Évolution de la sous-direction métier

a) Modification du groupement des systèmes d'information et de communication

i) La fonction de RSSI

Cette fonction est rattachée désormais au GSIC en distinguant :

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **06 JUL. 2026**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

- Le volet stratégique confié au chef du groupement,
- Le volet technique confié à un ingénieur administrateur système et réseau.

ii) Évolution de l'organigramme

Le GSIC, intégré à la sous-direction métier, est chargé d'assurer le pilotage stratégique du numérique, la coordination des trois services, et porte la responsabilité globale des projets SI au sein de l'établissement.

Il assure la définition et le suivi de la feuille de route numérique en accord avec le CODIR, garantit l'arbitrage et le portage des grands projets numériques du SDIS (NEXSIS, messagerie, résilience des CIS) et gère les relations avec les prestataires et partenaires institutionnels.

Pour ce faire, le GSIC est composé de trois services :

- Le service infrastructure et sécurité qui constitue le socle technique de l'organisation. Il est responsable de la disponibilité et de la performance des infrastructures SIA, NEXSIS et SIO : serveurs, réseaux, téléphonie et sécurité des systèmes. Il protège le système d'information contre les menaces extérieures et internes, gère les accès et les droits, et supervise la continuité opérationnelle des équipements critiques. Il pilote également la modernisation progressive des infrastructures des CIS (commutateurs, onduleurs, déploiement du wifi) et le renforcement de la résilience via fibres optiques et secours satellitaire.
- Le service proximité et appui opérationnel qui est le premier point de contact des agents pour toutes les difficultés numériques du quotidien. Il couvre le support informatique sur les postes de travail, la gestion des équipements audiovisuels, l'impression et l'exploitation de gestionnaire de tickets (GLPI). Il assure par ailleurs l'ensemble des missions de transmission : maintenance des réseaux radio et des communications opérationnelles, et support technique aux utilisateurs opérationnels. On y trouve une équipe informatique et une équipe transmission.
- Le service étude et ingénierie qui gère le applicatifs et les données de l'établissement. Il développe, maintient et optimise les applications métiers utilisées par l'ensemble des services de l'organisation. Il s'occupe également des bases de données, assure l'intégration des systèmes et accompagne les utilisateurs métiers dans leur prise en main des outils numériques.

b) Modification du CTA/CODIS

Il est créé au sein du CTA/CODIS la fonction d'officier potentiel opérationnel à l'instar des autres centres d'incendie et de secours mixtes à dominante SPP.

De plus, la fonction gestionnaire base de données voit ses compétences élargies avec la bascule sur le nouveau système de gestion d'alerte et de gestion opérationnelle et est rebaptisée gestionnaire Nexsis.

Les évolutions de l'organigramme présentées ci-dessus induisent :

Concernant la sous-direction transformations et résilience

- La création d'un poste de sous-directeur transformations et résilience ouvert au grade de lieutenant-colonel remplissant les conditions pour une nomination en qualité de sous-directeur conformément à l'article 14-3 du décret 2006-2003 du 30 décembre 2016 ;
- La création d'un poste au sein de la mission performance globale qui fera l'objet d'une délibération ultérieure, le périmètre des missions de ce poste étant en cours de définition ;
- La mission accompagnement des managers et innovation est transformée en un groupement dénommé accompagnement des transformations. Le poste de chargé de mission est donc transformé en un poste de chef de groupement ;
- Le poste de chargé de développement durable créé au sein du pôle ressources et soutien est redéployé au groupement accompagnement des transformations au sein de la mission développement durable ;
- Le poste de chargé de mission créé au sein de la mission migration des outils opérationnels est redéployé au sein de la mission innovation et résilience ;
- Un poste d'officier expert du grade de capitaine créé au sein de la mission migration des outils opérationnels est redéployé au sein de la mission innovation et résilience ;
- Un emploi de chef opérateur CTA/CODIS du grade de caporal est redéployé au sein de la mission innovation et résilience ;

06 JUL. 2026

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sd31.fr • www.sd31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

Concernant le CTA/CODIS

- Un emploi de chef opérateur CTA/CODIS du grade de caporal-chef est transformé en un emploi de gestionnaire NEXSIS au sein du CTA/CODIS ;
- Un emploi d'adjoint au chef de salle opérationnelle du grade d'adjudant est transformé en un poste d'officier expert potentiel opérationnel du grade de lieutenant au CTA/CODIS.

Vous trouverez les annexes 12.1 de l'organigramme en pièce jointes à ce rapport.

ENTENDU le rapport de Cgl Sébastien VERGÉ,

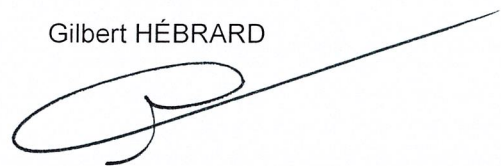
APRÈS en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVENT les évolutions proposées de l'organigramme.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **06 JUL 2026**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • **www.sdis31.fr**

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex